

2013

La sémantique de l'oeil' en amazighe: pour une approche indexicale du sens linguistique

Abdelaali TALMENSSOUR

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc,
abdelaali.talmenssour@gmail.com

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

TALMENSSOUR, Abdelaali (2013) "La sémantique de l'oeil' en amazighe: pour une approche indexicale du sens linguistique," *Dirassat*: Vol. 16 : No. 16 , Article 15.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol16/iss16/15>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

La sémantique de l'oeil' en amazighe : Pour une approche indexicale du sens linguistique

Abdelâali TALMENSSOUR

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines

Université Ibn Zohr - Agadir

L'objectif de cet article est de cerner la symbolique de l'oeil' en amazighe en dégagant les significations dominantes du mot 'titt/alln' à travers la diversité de ses emplois, et notamment en contexte de phraséologie. L'objet de cette étude consiste à décrire les valeurs sémantiques et symboliques associées à ce nom de partie du corps en tachelhit, tout en proposant un modèle d'analyse sémantique, avec la notion dynamique de PE (propriété extrinsèque), notion pratique et pragmatique du sens, capable de rendre compte de la diversité des usages d'un nom, insistant sur l'intérêt de prendre en compte le rapport à l'« objet » pour la description sémantique.⁽¹⁾

Notre travail se situe dans le domaine des études sémantiques privilégiant une conception du signe linguistique à la fois anthropologique et dynamique, une approche sémiotique de la signification selon laquelle le mot est un instrument, un mode d'accès ou d'appréhension au monde pratique et de l'expérience, en ce sens que les noms servent d'abord à organiser des rapports de l'homme à son environnement.

Nous adhérons à une conception indicielle et indexicale du sens linguistique soutenant l'idée que les mots indexent des rapports aux « objets » et des synthèses de l'expérience associée aux référents, la description sémantique étant de ce fait chargée de décrire les objets-référents en tant qu'ils s'inscrivent dans un ensemble de rapports spécifiés.

Soutenant l'idée que le sens ne peut être appréhendé qu'à travers la diversité des usages du mot, notre projet de description de la signification lexicale privilégie un

(1) Les travaux de P. Cadiot et Cadiot & Nemo en sémantique lexicale, et notamment les recherches effectuées dans le domaine de la polysémie nominale, ont proposé un modèle d'analyse sémantique qui s'éloigne des théories référentialistes. Ce modèle distingue les propriétés extrinsèques (PE) qui émergent des rapports entretenus par le locuteur avec les référents, c'est-à-dire des représentations qui émergent du rapport entretenu par le sujet avec les objets en cause, et les propriétés intrinsèques (PI) qui sont des caractéristiques propres aux référents. Les PE renvoient donc aux valeurs sémantiques caractéristiques des types de rapports entretenus avec le référent, alors que les PI sont plus liées à des caractéristiques propres aux référents. La description du sens des mots concernera alors non pas la description statique de l'objet (PI), mais en tant qu'il s'inscrit dans des rapports spécifiés (PE). Il ressort ainsi la nécessité de mettre la *rapport à l'objet* au cœur de la signification lexicale, d'où l'importance de la notion de PE en sémantique lexicale. Les emplois décrits en termes de transfert de domaines et d'isotopie métaphorique trouvent ici leur explication à travers cette notion dynamique, qui insiste au contraire sur le fondement extrinsèque de l'accès aux objets par le langage. La signification lexicale est interprétée comme un processus de génération de ces valeurs référentielles qu'elles soient conçues comme figurées ou renvoyées à un tardif composant pragmatique. Cf. Talmenssour (2007 : 23-40).

modèle holistique où le sens d'un mot doit être cherché dans l'ensemble de ses emplois, pour aboutir à la signification des unités lexicales comme une concrétion à partir des usages, donc accessible à travers la convergence de leurs emplois.

Notre projet de description sémantique fera ainsi une place importante à la composition nominale, au figement et à la phraséologie idiomatique, qui sont les meilleurs révélateurs de l'identité sémantique des mots- morphèmes. Nous estimons que le figement est un phénomène coextensif au langage et non pas un phénomène dérivé ou secondaire. Les expressions figées font partie intégrante du lexique général de la langue, elles en constituent une part considérable. Loin d'être un phénomène marginal, le figement est un phénomène universel, un mécanisme linguistique commun à toutes les langues naturelles, participant à la production linguistique et à la génération lexicale.

Nous nous intéressons à la question du figement et de la phraséologie à la fois comme pratique langagière et enjeu sociétal, en tant que phénomènes linguistiques nous permettant de comprendre les mécanismes sémantiques propres à la langue et de découvrir ses spécificités linguistiques et culturelles.

A travers l'analyse de corpus, nous essaierons de décrire les différentes valeurs sémantiques et/ou symboliques associées au nom de partie du corps et par ailleurs proposer une typologie formelle et sémantique des expressions figées en dégageant les différents schèmes de génération sémantique caractérisant ces unités de discours.⁽²⁾

I. Les propriétés sémantiques du mot 'tiṭṭ/alln': Extraction de PE⁽³⁾ et promotion qualitative.

1. Le référent « tiṭṭ/ alln⁽⁴⁾ » renvoie à la perception visuelle : la fonction (sens) de la vue.

(2) *Liste des signes et abréviations utilisés dans le texte :*

- (exp) : expression métaphorique
- Fr. : équivalent français
- (id) : expression idiomatique
- Lit : traduction littérale
- (po) : poésie

- (3) La notion de PE est appréhendée ici comme 'mécanisme de constitution du sens' pour décrire les catégories sémantiques mises en œuvre dans les valeurs. L'usage qu'on fera de la notion de PE lors de la description sémantique vise alors à mettre en évidence le fait qu'il s'agit avant tout d'une reformulation de la valeur sémantique en termes pragmatiques, avec une certaine individuation (type de rapport à l'objet) qui peut se formuler en termes perceptuels ou prédicatifs (rapport fonctionnel et/ou praxéologique).

- (4) Usité en tachelhit et en tamaziyt. Le tarifit connaît la forme plurielle correspondante **tittawin**.

Notons aussi que le diminutif **tiwallin** dénote un aspect appréciatif/mélioratif: « beaux yeux, belle femme, chérie », combinant ainsi les deux motifs de « beauté (regard) » et de « passion (affectivité) ». cf. *infra*.

1.1. Acuité visuelle :

ila alln edlnin (id) Lit. Il a de bons yeux.

= Avoir une bonne vue.

iṣḥa izri nns (id) Lit. Sa vue est forte.

= Avoir une (très) bonne vue.

idrūs izri nns (id) Lit. Sa vue est faible.

= Avoir mauvaise vue, avoir la vue basse.

1.2. Vue, champ de vision. Etendue de ce que l'on peut voir :

taguri n titṭ ad gis (id) Lit. Ça dépasse le champ de vision.

= A perte de vue.⁽⁵⁾

Soit encore dans les syntagmes lexicalisés suivants:

lḥdd n titṭ/ lḥdd n walln Lit. La limite de la vue. = L'horizon.

lḥdd/ ttmī n izri Lit. La limite de la vue. = L'horizon.

Endroit où se termine notre vue.

Notons que le nominal **izri** (n. m.) peut aussi bien désigner (i) la faculté de perception⁽⁶⁾ (vue), (ii) l'organe de la vue « œil », et (iii) la direction de la vue « visée ».

Le terme peut aussi dénoter une valeur affective⁽⁷⁾, utilisé dans certaines régions de l'aire tachelhit (Haut Atlas central), pour désigner l'être cher (ami).⁽⁸⁾

2. L'œil comme organe de la perception matérielle, de la perception directe et immédiate : Accès (direct) à la réalité. Contemplation de certitude.

2.1. Soit les emplois avec la locution prépositive [s titṭ/walln] ayant fonction de circonstant décrivant l'action du sujet, où elle est associée au prédicat introducteur, i.e. les verbes de perception voir et regarder : zriy t s walln inu = Je l'ai vu de mes propres yeux.

Voir qqch. de ses propres yeux, en être témoin. Propre témoignage, contemplation de certitude.

(5) Var. **Ur t igli ccuf (id)** Lit. Le champ de vision ne peut pas le contenir.
= A perte de vue. A une très grande distance visible, de façon illimitée.

(6) Le verbe de « perception » zri : voir, apercevoir.

(7) L'organe de la vision/ perception représenté comme « ce qu'il y a de plus cher ». Cf. *infra*.

(8) Notamment dans l'énoncé apostrophique : a izri « ô ma chère/ mon cher, mon ami(e) ».

2.2. Emploi avec le déterminant possessif : « *Regarder/voir de ses propres yeux* ». Dans le vers suivant de rrays M. Demsiri :

ḡufy nit lbaḡl s tiṭṭ inu Lit. Je vois bien le mal de mes propres yeux. L'expression « de mes propres yeux », dans un rapport analytique avec le prédicat **ḡuf**, permet de qualifier non pas l'acte de voir en tant qu'acte physique, mais l'expérience en tant qu'indice de qualités internes et subjectives, autres que la manifestation physique (objective). L'expansion *de mes propres yeux* renvoie donc indifféremment à un ensemble de valeurs ou propriétés qualitatives désignant aussi bien (i) le propre témoignage et la présence effective, que (ii) la connaissance réelle (matérielle) et l'accès à la réalité.

2.3. Relation restrictive : « *Regarder juste avec les yeux/ que des yeux* ».

L'adverbe privatif/ exceptif **amr** indiquant ici l'impossibilité de l'accès ou de l'atteinte :

ar t itmniḡ amr s walln, yaḡl (po) [M. Demsiri]

Lit. Il le regarde juste avec les yeux, et ne sait pas quoi faire.

De ce qui est inaccessible, hors de portée.⁽⁹⁾

3. Le mot 'œil/yeux' renvoie à l'organe de la perception intellectuelle et de la connaissance, désignant ainsi un ensemble de caractéristiques psychologiques et/ou comportementales.

3.1. Eveil, attention, vigilance :

ṛḡm alln nnk (id) Lit. Ouvre tes yeux ! = Fais attention !

Etre attentif, se concentrer sur ce que l'on fait. Fr. Ouvrir l'œil.

3.2. L'ouverture des yeux comme ouverture à la connaissance, accès à la vérité :⁽¹⁰⁾

ḡṛa d ṛḡmy alln (po) Lit. Je viens d'ouvrir les yeux !

= Maintenant j'ai compris.

Devenir plus averti, une fois s'être rendu compte de la réalité.

4. L' 'œil' renvoie au « regard » comme gestalt fonctionnelle ou PE associée au référent.

(9) Regarder (qqch.) juste avec les yeux (id) : Quand on ne peut pas avoir (accès à) la chose désirée (qu'on regarde).

(10) Le prédicat verbal [V. (ouvrir) + d] dénotant ici une valeur aspectuo-temporelle de type « conclusif/terminatif » : la réalité qui (maintenant) se révèle (plus) clairement.

4.1. Le mot '*titt*' renvoie au « regard » comme propriété sémantique associée au référent. Le lexème '*titt*' désigne la qualité (beauté) du regard.

4.1.1 Séduction, attrait physique: ⁽¹¹⁾

tṭaf titt (id) Lit. Elle a/ possède l'œil. = Elle a de beaux yeux.

tṭaf yat titt barkllah ! = Elle a de (très) beaux yeux !

4.1.2. Séduire, attirer le regard :

tiwi/yiwi titt (id) Lit. Elle/Il emporte les regards.

= Les regards sont portés sur elle/lui.

a- Attirer les regards, séduire. b- Frapper la vue, être remarquable.

Fr. Donner dans l'œil. Taper dans l'œil.

4.2. Les procès décrivent la qualité du regard.⁽¹²⁾

Fixité. Regard figé et immobile :

isquṛri d alln (id) / isquqqi d alln (id) Lit. Il fixe (part. O) les yeux.

a- Regarder fixement, fixer du regard. b- Faire de gros yeux.

Regard fixe, figé. Etonnement, choc émotionnel.

4.3. La qualité du regard comme indice de qualités internes au lieu psychologique.⁽¹³⁾

« *Faire de gros/grands yeux* »

L'image des yeux proéminents qui sortent de leur orbite :

issuk° i d alln (id) Lit. Il lance/ sort (part.O) les yeux.

a- Regarder avec étonnement ou stupeur. b- Regarder avec désir.

uk° int d walln nns (id) Lit. Ses yeux sont sortis (jetés vers ici).

Regarder avec envie, désir de possession.

4.4. Mouvement/ déplacement de l'œil. Emplacement du regard.

4.4.1. Le coup d'œil comme projet non intentionnel.

(i) Apercevoir, voir pour la première fois. (ii) Au premier regard, dès la première vue :

iklli filas tṭr titt (id) Lit. Dès que l'œil lui est tombé dessus.

= Dès qu'il l'eut aperçu.

(11) Les expressions désignent des propriétés physiques (valeur esthétique) et permettent la connotation d'un aspect appréciatif.

(12) Les expressions dénotent un sens péjoratif qui renvoie ici à l'attitude du sujet- expérienceur connotée négative (aspect dépréciatif).

(13) Les expressions dénotent une valeur péjorative.

4.4.2. Le coup d'œil comme projet intentionnel.

Soit dans les locutions avec les verbes d'action **luḥ/gr** (jeter/lancer) :

luḥ tiṭṭ f/ gr tiṭṭ f [kra] Lit. Jeter l'œil sur [qqch.]

= Jeter un coup d'œil (sur qqch.). Porter son regard (sur/ vers qqch.).

igr flas tiṭṭ (id) Lit. Il a jeté l'œil sur lui.

= Jeter un coup d'œil (sur qqch.). Regard rapide et furtif.

Vs.

iluḥ flas tiṭṭ (id) Lit. Il a jeté l'œil sur lui.

= Jeter un coup d'œil (sur qqch.). Regarder, considérer.

Vs.

iluḥ tnt d (id) Lit. Il les a jetés (vers la sphère du locuteur).

= Regarder fixement.

4.5. L'emplacement/ positionnement du regard comme projet actionnel/ intentionnel du sujet.⁽¹⁴⁾

4.5.1. Le référent « tiṭṭ/œil » renvoie au siège symbolique du désir.

Idée obsessionnelle, objet de désir :

isrs flas tiṭṭ nns (id) Lit. Il pose son œil dessus. = Il ne voit que ça.⁽¹⁵⁾

4.5.2. Le référent « tiṭṭ/œil » renvoie à des valeurs praxéologiques et/ou à des caractéristiques comportementales : surveillance, attention, vigilance, etc. :

iga as tiṭṭ (id) / iga as lein (id) Lit. Il lui a mis l'œil. = Surveiller qqn de près, de manière permanente. Surveiller avec attention.

isrs flas (id)⁽¹⁶⁾ Lit. Il pose (son regard) sur lui.

= Surveiller qqn de très près (en permanence). Fr. Avoir l'œil sur qqn.

ad ak ur iffy ngr walln [nnk] (id) Lit. Qu'il ne te quitte pas entre les yeux ! = Il faut le surveiller ! Ne pas perdre qqn des yeux, surveiller en permanence. Fr. Avoir (qqn) à l'œil.

4.6. Le mouvement du regard.

4.6.1. Mouvement détourné.

(14) Soit ici les collocations avec le prédicat introducteur srs « poser, déposer ». Les prédicats introducteurs dénotent un sens duratif, le procès est installé dans une sorte de continuité : l'action du sujet présentée ici comme une activité permanente et ininterrompue.

(15) L'état obsessionnel évoqué ici à travers l'obstruction de la vision : le regard rivé sur l'objet désiré, empêchant le sujet de voir ou penser à autre chose.

(16) Structure elliptique : Isrs flas [tiṭṭ].

Soit les collocations avec le prédicat introducteur rar « retourner, rendre » :

1. Le verbe de mouvement **rar** + rection 0 :

rar tiṭṭ nnk (id) = Détourne ton regard (œil) !

Pour interdire à qqn de regarder.

2. Le verbe **rar** + d (vers la sphère du locuteur) :

irur d alln nns (id) Lit. Il a retourné (part.O) ses yeux.

Détourner son regard de qqch. S'empêcher de voir ce qui est indigne.

rar d asmmaqql nnk (id) Lit. Retourne (part.O) ton regard !

= Baisse les yeux ! Ne pas regarder.

3. Le verbe **rar** + Groupe prépositionnel :

irur gis tiṭṭ /alln (id) Lit. Il a détourné de lui l'œil/ les yeux.

Se détourner de qqn, l'éviter du regard. Manifester un sentiment de mépris à l'égard de l'autre que l'on dédaigne ou néglige, au point de l'éviter du regard pour lui témoigner son mépris ou indifférence.

4.6.2. Mouvement descendant : le regard dirigé vers le bas.

add i walln nnk (id) = Baisse tes yeux! Pour ordonner à qqn de

(a)- Ne pas fixer des yeux la personne en face (par pudeur), ou de

(b)- Ne pas regarder la scène en face. Baisser les yeux, éviter du regard.

yudd/ yudr i walln (id) Lit. Il a baissé les yeux. = Baisser les yeux. Feindre de ne pas voir, feindre d'ignorer.

ar ittadd i walln (id) /ar ittadr i walln (id) Lit. Il baisse les yeux.

= Baisser les yeux de honte, ne pas/ plus avoir le courage de regarder la personne droit dans les yeux.⁽¹⁷⁾**4.7.** La fermeture de l'œil.

Soit les collocations construites avec le prédicat introducteur qqn (fermer).⁽¹⁸⁾

4.7.1. La fermeture de l'œil comme projet non intentionnel.⁽¹⁹⁾

1. Mort. La mort représentée ici comme « sommeil profond et éternel » : fermer les yeux de manière définitive :

(17) Pragm. Ne pas savoir quoi répondre.

(18) Les collocations correspondent à des structures elliptiques, où le complément d'objet [alln/yeux] est remplacé par un pronom régime direct.

(19) Les procès désignent des états subis (exogènes), qui ne dépendent pas de la volonté du sujet expérimenteur.

iqqn int nn [ad t iṛḥm Rbbi] Lit. Il les a fermés (les yeux) [Que Dieu ait son âme]. = Il est mort [Dieu ait son âme].

2. Sommeil. Le sommeil comme état « hors (du monde) de l'éveil ».⁽²⁰⁾

(i) Sujet dynamique :

iqqn tnt inn (id) Lit. Il les a fermés (part.O) = Il s'est endormi.

Etat de sommeil. Fr. Fermer les yeux.

ur tnt inn qqny ar rṛbea Lit. Je ne les ai fermés qu'à quatre heures.

= Je n'ai pas pu dormir avant quatre heures du matin.

(ii) Sujet statique :

ur as tnt id iqqn yiḏṣ (id) Lit. Le sommeil ne les lui a pas fermés (part.O). = Il n'a pas pu dormir (de la nuit).

ur iyi tnt ikki yiḏṣ (id) Lit. Le sommeil ne me les a pas visités.

= Je n'ai pas dormi de la nuit.

Effets stylistiques : ⁽²¹⁾

alln n iḏgam ayad (exp) Lit. Ce sont les yeux de la veille.

= Je n'ai pas fermé l'œil de toute la nuit.

xtilli s k zṛiy iḏgam (exp) Lit. Ceux (yeux) par lesquels je t'ai vu hier.

= Je n'ai pas fermé l'œil de toute la nuit. Fr. Passer une nuit blanche.

3. Clin d'œil.

(i) Manifestation physiologique, (ii) Espace temporel.

Le sémantisme des locutions repose sur le caractère furtif de l'action, les notions de brièveté et d'instantanéité évoquées par la manifestation physiologique (clignement/fermeture de l'œil) :

ismnqr titṭ (id) Lit. Il cligne (de) l'œil. = Cligner de l'œil.

g tḏuri n titṭ (id) Lit. Dans la fermeture de l'œil. = En un clin d'œil.

ma g iṭṭar irgl f titṭ / f wayyaḏ (id) Lit. (L'espace de temps) où la paupière tombe sur l'œil. = En un clin d'œil.

qqn alln nnk, tṛzmt tnt (id) Lit. Ferme tes yeux, et ouvre-les.

= En un clin d'œil. En un (très) bref instant, un court laps de temps.

(20) La particule d'orientation nn renvoie à la sphère « hors du Moi » désignant l'état de sommeil, le sujet quittant le monde de l'éveil (sphère du moi/du locuteur) pour entrer dans le monde de sommeil, de l'hors éveil (hors de la sphère du moi).

(21) Les expressions correspondent à des énoncés exclamatifs dénotant une valeur énonciative/intensive.

4.7. 2. La fermeture de l'œil comme projet intentionnel.

1. Clin d'œil, œillade :

inqc as tiṭṭ (id) Lit. Il lui a cligné de l'œil.

= Faire une œillade.

yut as tiṭṭ (id) Lit. Il lui a battu (de) l'œil.

= Faire à qqn signe des yeux.

iqqn as nn tiṭṭ (id) Lit. Il lui a fermé l'œil.

= Il lui a fait signe de l'œil. Fr. Battre/ faire de l'œil (à qqn).

2. Feindre de ne pas voir :

iqqn yat tiṭṭ, iṛzm yat (id) Lit. Il ferme un œil et ouvre l'autre.

= Feindre de ne pas voir.

iqqn flas alln nns (id) Lit. Il a fermé ses yeux sur lui.

= Fermer l'œil sur les agissements de qqn, feindre de ne pas voir.

5. Le nom- objet 'œil' renvoie à des propriétés extrinsèques et/ou valeurs praxéologiques : larmes, pleurs; pleurer, larmoyer, pleurnicher, etc.

5.1. Les constructions avec le verbe [smiṭṭiw] :

ar ismiṭṭiw = Il est en train de larmoyer.

Etre en larmes, larmoyer, pleurnicher.

ar bdda smiṭṭiwnt walln nns (id) Lit. Ses yeux ne cessent de larmoyer.

Pleurnicher. Etre d'un caractère plaintif.⁽²²⁾

5.2. Structures hyperboliques : «Pleurer abondamment. Pleurer des larmes de sang ».

La valeur d'intensité est exprimée par la quantité, l'abondance des larmes pleurées.

Les expressions exploitent ici les propriétés morphologiques de fluidité, écoulement:

« couler abondamment, de manière ininterrompue »:

ar d ittazzur umṭṭa γ iṛri kraygatt ass (po)

Chaque jour, mes yeux font couler des larmes.

Var.

ar ukan tallat a iṛri inu zud lein (po)

= Mon œil coule (des larmes) telle une source !

(22) L'expression désigne une qualité morale négative attribuée comme propriété définitoire. Le fonctionnel [bdda] dénote ici une valeur itérative/ répétitive, l'état du sujet présenté comme caractéristique typique et permanente.

Le lexème *amfta* peut commuter avec le nom massif *aman* (l'eau), qui renvoie à une gestalt morphologique et/ou sensorielle, évoquant les mêmes propriétés ou sensations morphologiques :

izri yar izzurra s waman (po) Lit. L'œil fait couler de l'eau.

L'œil fait couler des larmes

= Pleurer abondamment et de manière continue.⁽²³⁾

6. L'état des yeux.

6.1. L'état des yeux comme indice des états physiques ou psychiques de l'individu.⁽²⁴⁾

Etat retourné, contraire à la normale.

Evanouissement. Enivrement. Agonie.

gawlnt d/ gllbnt walln nns (id) Lit. Ses yeux se sont retournés.

= S'évanouir, perdre connaissance.

Vs.

zlgnt walln nns (id) Lit. Ses yeux sont renversés.

(a) Perdre connaissance, s'évanouir (b) Mourir, rendre l'âme.

Immobilité, inertie.

Agonie. Choc émotionnel.

ibidd izri nns (id) Lit. Son regard s'est arrêté.

= Mourir.

ibidd usmmaqql (po) Lit. Le regard s'est figé.

= Etat de stupeur, de choc émotionnel.

6.2. La couleur des yeux comme indice des états physiques et/ou psychiques.⁽²⁵⁾

« *Yeux jaunes* »

Maladie, étourdissement.

wrynt walln nns (id) Lit. Ses yeux sont jaunes.

= Etre malade, état de fatigue.

(23) Dans l'exemple suivant, les pleurs- comme manifestation du corps- témoignent de l'intensité du sentiment-affect. La transformation de l'humeur lacrymale en sang renvoie ici à un état d'affliction, à l'intensité de la douleur : **mqqar akk° ad tallat idammn ula sul aman (po)** = Même que vous pleurez des larmes de sang !

(24) Les procès désignant des états ponctuels non contrôlés connotés négativement.

(25) Les collocations correspondent à des phrases statives- impliquant une sorte de passivité indirecte- construites selon le schéma syntaxique : [SV (verbe d'état/ qualité) + CE (Npc + Pos)].

« *Yeux rouges, emplis de sang* »

Colère, fureur.

zgg° aynt walln nns (id) Lit. Ses yeux sont rouges.

= Regard furieux, qui manifeste une grande colère.

Fr. Avoir les yeux qui sortent de la tête.

« *Yeux blancs* »

mlulnt walln nns [s imṭṭawn] (id) Lit. Ses yeux sont blancs [par les pleurs]. = Avoir beaucoup pleuré.

Fr. Pleurer toutes les larmes de son corps.

mlulnt walln nns [s lazz] (id) Lit. Ses yeux sont blancs [par l'effet de la faim].

= Etre avide. Cupidité, désir de possession.

6.3. Interprétation pathologique.

1. Le verbe d'état- qualité **bzg** « être enflé, gonfler »

Les procès qualifient une expérience physique, représentée comme état résultatif :

bzgnt walln nns s iḍṣ (id) Lit. Ses yeux sont enflés de sommeil.

= Il a sommeil.

Vs

ssbzgn as tiṭṭ nns (id) Lit. On lui a gonflé son œil.

= On lui a poché son œil.

2. Le verbe **ny** « tuer, faire mal, faire souffrir »

(i) Le nom- objet 'alln' renvoie à une zone pathogène:

nyan t walln nns (id) Lit. Ses yeux lui font mal. = Il a mal aux yeux. Conjonctivite, ophtalmie.

(ii) Le référent « alln » renvoie à la faculté de perception (fonction de la vue) :

ar inqqa y walln (id) = Ça fait mal aux yeux. Ça éblouit.

Eblouir. Empêcher la vue.

6.4. L'état des yeux comme indice de qualités internes.

Le référent « **tiṭṭ/alln** » renvoie au regard maléfique, au mauvais sort porté par le regard : le « mauvais œil », l'« œil admiratif et envieux ».

Mauvais sort porté par le regard. Œil admiratif, envieux. Regard maléfique :

«*Œil mauvais, malveillant* »

txcn tiṭṭ nns / xcennt walln nns (id) Lit. Son œil est mauvais/ ses yeux sont mauvais. = Il porte le mauvais œil.

Regard envieux et maléfique.

« *Ceil dangereux, apte à porter tort* »

tcqqa tiṭṭ nns (id) Lit. Son œil est grave. = Il porte le mauvais œil. Mauvais sort porté par le regard.

« *Ceil piquant, source de mal* »

thṛra tiṭṭ nns (id) Lit. Son œil est piquant. = Jeter le mauvais œil. Regard maléfique, mauvais sort.

« *Frapper/ battre, porter atteinte, faire tort* »

yut t s tiṭṭ (id) Lit. Il l'a frappé avec le mauvais œil. = Il lui a jeté le mauvais œil/ mauvais sort. Porter un mauvais sort à qqn.

Vs.

ar ikkat s tiṭṭ (id) Lit. Il bat/frappe avec le mauvais œil.
= Il jette le mauvais sort. Etre un jeteur de mauvais sort.

7. Entre les yeux, région sourcilière.

Le syntagme prépositionnel [**ngr walln**] désigne l'espace entre les yeux, la région sourcilière. Dans ces emplois idiomatiques, la « région sourcilière » renvoie à l'expression faciale, promue qualitativement au statut d'indice de qualités internes, désignant ici l'attitude psycho-émotionnelle du sujet qualifié :

ikrs ngr walln (id) Lit. Il a noué entre les yeux. = Il a l'air fâché.

Afficher un signe de mécontentement, de colère.

Vs.

ikrs bdda ngr walln (id) = Il a toujours les sourcilles froncés (noués).⁽²⁶⁾

Etre d'un caractère renfrogné, mélancolique.

II. Représentations symboliques et valeurs sémantiques associées.

1. Siège symbolique du désir.

1.1. Le lexème *tiṭṭ/alln* renvoie à un ensemble de caractéristiques émotionnelles, psychologiques et comportementales, en tant que le terme symbolise le « désir » :

« *Graisser l'œil* »

izzyr tiṭṭ (id) Lit. Il graisse l'œil. = Regarder avec désir.

Fr. Se rincer l'œil.

(26) La forme fréquentative portée par l'adverbial *bdda* présente l'état-affect comme propriété permanente.

« *Rassasier l'œil* »

sjjiwn alln (id) Lit. Rassasier les yeux. = Repaître les yeux.
Regarder avec plaisir une scène attrayante.

« *Manger/ dévorer des yeux* »

icca tt s walln (id) Lit. Manger/ dévorer (qqn) des yeux.
= Regarder avec désir (appétit sexuel), ou avec convoitise.

1.2. Lieu symbolique, le mot-objet 'tiṭṭ' « œil/regard » est promu qualitativement au statut d'indice de qualités internes.

Le référent « œil » renvoie à l'« état de satisfaction procuré » :

iemmṛ tiṭṭ (id) Lit. Il remplit l'œil.

(a) Être beau, (b) Remplir ses responsabilités, engagements.

Vs.

ur iemmiṛ tiṭṭ nns (id) Lit. Ça ne remplit pas son œil.
= Ne pas être complètement satisfait de qqch.

2. Siège symbolique de l'affectivité.

Le nom-objet 'œil' dénote une valeur affective, représenté ici comme « ce qu'il y a de plus cher/ de précieux » :

iga t/tt γ gr walln nns (id) Lit. Il la met entre ses yeux.

= Il le/la couvre de son amour. Protection, attention et soin particuliers.

iga t g ufla n tiṭṭ (id) Lit. Il l'a mis au-dessus des yeux

Var. **iga t γ iggi n rric n tiṭṭ nns (id)** Lit. Il l'a mis sur les cils de ses yeux. = Aimer qqn plus particulièrement, par-dessus tout.

Structures hyperboliques :

iga dars wan mummu n tiṭṭ (id)

Var. **iga mummu n tiṭṭ nns (id)** Lit. Il est la prune de ses yeux.

= Aimer qqn très fort, éperdument.

Fr. (Être pour qqn) la prune de ses yeux.

yuf dars izṛi nns (id)⁽²⁷⁾ Lit. Il lui est plus cher que ses yeux.

= C'est une personne qui lui est très chère !

Aimer/ tenir beaucoup à la personne. Fr. Aimer plus que son œil.

(27) Ici, la relation évaluative- superlative permet de renforcer la valeur intensive « être plus cher que ce qu'on a de plus cher »

Conclusion

Dans cette étude, nous avons essayé de cerner la signification du mot 'œil' en amazighe, de déterminer les propriétés sémantiques de ce mot- morphème, et décrire les représentations symboliques et les valeurs sémantiques associées à ce nom de partie du corps en amazighe.

L'objet premier de cette étude consistait à décrire les valeurs sémantiques et symboliques associées à ce nom de partie du corps en tachelhit, et essayer de cerner la symbolique de l'œil' en amazighe en dégagant les significations dominantes de ce lexème dans un contexte de phraséologie linguistique.

Au terme de cette étude, nous aimerions attirer l'attention sur un ensemble de faits et tirer certaines conclusions à partir des développements de corpus et l'analyse sémantique du nom de partie du corps *œil* en amazighe.

Ce que l'on peut d'abord constater est que la signification du mot 'œil' est ancrée dans des rapports pratiques. On s'aperçoit que le nom de partie du corps *titt/alln* a souvent une fonction prédicative : le sens du mot pouvant être formulé en termes de prédicats renvoyant à des attentes et à des rapports diversifiés, en tant que le nom puisse synthétiser l'expérience subjective et les connaissances pratiques que les interlocuteurs associent à son référent.

On voit aussi que le nom de partie du corps a pour signification un motif fonctionnel et/ou praxéologique, intégré à un type expérientiel dans le cadre d'une activité spécifique du sujet pour désigner un ensemble de valeurs praxéologiques et/ou des caractéristiques comportementales.

Dans plusieurs exemples, on constate aussi l'immédiate qualification fonctionnelle et qualitative du nom de partie du corps (promotion qualitative) : vue, regard, perception, connaissance, désir, affectivité, etc.

Dans beaucoup d'expressions, le nom de partie du corps *titt/alln* renvoie à des normes qualitatives pour l'évaluation d'un ensemble d'entités, le nom du corps signifiant souvent des qualités et/ou des propriétés attribuées ou des jugements de valeur.

Aussi, dans plusieurs emplois, le nom- objet *titt/alln* est promu qualitativement au statut d'indice de qualités internes et renvoie directement à un ensemble de caractéristiques émotionnelles, psychologiques et comportementales.

Dans la pratique langagière, on voit que les mots fonctionnent d'abord comme des indications, comme des index et des mises en relation. L'exemple du mot *titt* (œil) montre que les mots ne sont pas utilisés pour servir comme des descriptions d'objets,

mais comme des modes d'accès ou d'appréhension au monde pratique et de l'expérience. On voit que la signification du mot 'œil' est la somme des actions ou expériences que les locuteurs lui associent. On peut dire que le mot 'œil' *signifie* les actions et les expériences qu'on lui associe, même s'il *désigne* une partie du corps, l'organe anatomique.

L'objet de cet article est de montrer l'intérêt de mettre le rapport à l'« objet » au cœur de la signification lexicale. La description du sens des mots concernera alors la description des « objets » en tant qu'ils s'inscrivent dans un ensemble d'accès et de rapports spécifiés. A travers les développements et l'analyse de corpus, nous avons essayé de donner une bonne illustration de la notion sémantique de PE et de rendre plus manifeste son rôle essentiel pour la description sémantique, en soutenant que les « objets » existent d'abord dans la diversité des rapports que l'on a avec eux, c'est-à-dire l'interaction de l'usage de la langue et le monde pratique et de l'expérience.

Le privilège d'une telle conception pour les études lexicales réside dans l'avantage heuristique qu'elle offre pour la description de la constitution du sens linguistique. Une fois la notion de PE suffisamment intégrée dans le projet de description sémantique, les phénomènes de métaphoricité, de glissement de sens, de polysémie ou de multiplicité des valeurs, peuvent trouver une meilleure explication à travers cette notion dynamique de types de rapports entretenus avec les référents (les PE associées au nom).

La sémantique indexicale- indicielle ne traite pas d'« objets » mais d'accès ou de rapports, comme principes de groupement d'expérience(s), ancrés dans l'interface homme- monde. Les mots sont des index, ils indexent des rapports aux objets et des synthèses de l'expérience associée aux référents. C'est une conception du signe linguistique à la fois anthropologique et dynamique, une approche sémiotique de la signification où le langage ne se réalise et ne fonctionne qu'en relation avec le monde qu'il est chargé de décrire.

L'enjeu de la sémantique lexicale est justement de décrire ces notions anthropologiques qui sont au principe d'une infinité potentielle d'applications référentielles. Autrement dit, la signification lexicale est interprétable d'abord en termes de types d'accès ou de rapports : modes d'accès au monde pratique et de l'expérience.

La signification des noms se conçoit alors en termes de modes d'accès et de complexes relationnels transposables, et qu'elle est de ce fait d'abord concernée par les valeurs sémantiques caractéristiques des types de rapport entretenus avec le référent, et par la qualité d'accès aux objets et au monde pratique et de l'expérience.

Références bibliographiques :

- Cadiot, P., 1996, « Sur l'indexicalité des noms », in D. Dubois (éd.), *Catégorisation et cognition : De la perception au discours*, Paris, Kimé, pp. 243-269.
- Cadiot, P., 1997 (éd.), « Unités lexicales et identité sémantique », *Sémiotiques*, 13.
- Cadiot, P., 1999, « Principe de conformité et génération analogique en sémantique nominale », *Verbum*, 21/ 4, pp. 383-407.
- Cadiot, P., Lebas, F. (éd.), 2003, « La construction extrinsèque du référent », *Langages*, 150, Larousse.
- Cadiot, P., Nemo, F., 1997a, « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *Journal of French Language Studies*, 7 : 127-146.
- Cadiot, P., Nemo, F., 1997b, « Pour une sémio-genèse du nom », *Langue française*, 113 : 24-34, Larousse.
- Cadiot, P., Talmenssour, A., 2008, « Dynamique sémantique du texte proverbial. Corpus berbère- français », *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 23:55-74, Presses Universitaires d'Orléans.
- Cadiot, P., Tracy, L., 1997, « On n'a pas tous les jours sa tête sur les épaules », *Sémiotiques*, 13 : 105-122.
- Cadiot, P., Visetti, Y-M., 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes*, Paris, PUF.
- Nemo, F., 2003, « Indexicalité, unification contextuelle et constitution extrinsèque du référent », *Langages*, 150 : 88-105, Larousse.
- Rey, A., Chantreau, S., 1989, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Dictionnaires Le Robert.
- Talmenssour, A., 2007, *Représentation du corps en tachelhit : polysémie nominale, expressions idiomatiques, proverbes*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université d'Orléans, pp.595.
- Talmenssour, A., 2009, « Pour un modèle d'analyse sémantique des proverbes amazighes », *Revue Asinag*, 3 : 195-214, Revue de l'IRCAM, Rabat.
- Talmenssour, A., 2010 (à paraître), « La construction du sens proverbial. Corpus amazighe-français », *Actes du Colloque international: « Construction du sens et acquisition de la signification linguistique »*, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Agadir.